

PLAN D'ACTION 2013-2014

DU

PLAN STRATÉGIQUE

CÉGEP 2011-2016

SECTION 2

Lexique des termes en planification stratégique

Vision	C'est une représentation, une image ambitieuse et désirable d'un état futur préférable à l'état actuel. Elle indique la poursuite d'un idéal à atteindre, une direction générale à prendre. Les aspirations évoquées dans l'énoncé de vision permettent à une organisation de façonner son devenir, d'imaginer son évolution dans le temps et de projeter un idéal.
Mission	Énoncé formulant la raison d'être ou la fonction principale. À l'image d'un phare, l'énoncé de mission sert de fondation et de point d'ancrage. Il joue un rôle unificateur et donne une direction générale qui permet aux membres, employés, partenaires et usagers de comprendre qui vous êtes, ce que vous faites et vers où vous poursuivez votre développement.
Valeurs	Principes auxquels se réfèrent les membres d'une collectivité pour fonder leur jugement, pour diriger leur conduite. Elles constituent l'âme d'un projet organisationnel; ce que l'on considère généralement comme fondamental pour une organisation; ce qui modèle le comportement de la plupart des employés; ce qui explique sa culture propre.
Orientation stratégiques	Elles indiquent la direction des efforts. Elles se comparent à des grands buts, c'est-à-dire, ce que l'on se propose d'atteindre, ce à quoi l'on tente de parvenir. Elles sont définies avec moins de précision que les objectifs. Elles sont externes lorsqu'elles découlent des enjeux ou internes lorsqu'elles découlent des défis à relever.
Axes d'intervention	Ils précisent les orientations en situant le domaine ou le secteur prioritaire d'intervention afin de parvenir à l'atteinte des objectifs.
Objectifs	Ils sont formulés en termes de résultats précis à atteindre (mesurables ou observables) avec une échéance identifiée. Ils découlent des orientations et des axes d'intervention
Indicateurs	Toute mesure ou tout paramètre servant à évaluer les résultats d'une organisation ou d'une de ses composantes.
Cibles	Énoncé de ce qu'une organisation prévoit atteindre dans une période donnée. La cible est précise et normalement quantifiable. Elle est élaborée sur la base d'un indicateur retenu dans la formulation de l'objectif auquel il se réfère.
Moyens de réalisation	Ce qui sert pour arriver à une fin. Série de tactiques (ou actions spécifiques) qui prennent forme dans le temps. Il peut s'agir de procédés ou d'opérations qui concourent à la transformation de ressources matérielles, humaines, financières et informatives qui contribuent à la réalisation concrète et mesurable de l'objectif.
Moyens d'évaluation	Ce qui sert à mesurer si l'objectif (le résultat désiré) a été atteint ou est sur le point de se réaliser. Ils sont liés à l'indicateur et à la cible de l'objectif. Série de tactiques (ou actions spécifiques) qui prennent forme dans le temps, qui exigent le déploiement de ressources matérielles, humaines, financières et informatives et qui contribuent à mesurer la réalisation concrète de l'objectif.

SECTION 4

ORIENTATION STRATÉGIQUE 1 : NOS ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS ET LEUR RÉUSSITE

Soutenir nos étudiantes et nos étudiants afin de les guider vers leur réussite scolaire et éducative

- Le Cégep met en œuvre un Plan d'aide à l'apprentissage et à la réussite (PAAR) qui mobilise les forces vives et créatives de la communauté collégiale ainsi que celles de la collectivité en vue de la réalisation des objectifs qui y sont prévus. Ainsi, au cours des cinq prochaines années, tout le personnel de notre établissement sera interpellé par la raison d'être première du Cégep de l'Outaouais : les étudiantes et étudiants, jeunes et adultes, ainsi que la main-d'œuvre en quête de perfectionnement professionnel.

Axes d'intervention	Objectifs	Moyens	Direction responsable	Ressources à prévoir (financière, matérielles, humaines)	Partenaires <u>internes</u> (autres directions ou services) et <u>externes</u> (sous-contractants, instances gouvernementales ou autres)	Indicateurs
A) Mise en œuvre du Plan d'aide à l'apprentissage et à la réussite (PAAR).	1. Améliorer le taux de réussite des étudiantes et des étudiants inscrits à la première session au Cégep.	1.1 Stimuler l'engagement des étudiantes et des étudiants envers leurs études. 1.2 Encourager les personnes inscrites à la Formation continue à participer activement à leur réussite. 1.3 Accompagner les étudiantes et les étudiants ayant des difficultés scolaires afin d'améliorer leur persévérance aux études. 1.4 Soutenir les enseignantes et les enseignants à rendre la population étudiante plus active face à la réussite de leurs cours de première session. 1.5 Développer une culture de collaboration avec le milieu scolaire secondaire.	DÉ DFCSAE		DAEC <u>Partenaires externes</u> : Table régionale de concertation pédagogique; Comité d'amélioration de la persévérance scolaire; Emploi-Québec.	

Axes d'intervention	Objectifs	Moyens	Direction responsable	Ressources à prévoir (financière, matérielles, humaines)	Partenaires <u>internes</u> (autres directions ou services) et <u>externes</u> (sous-contractants, instances gouvernementales ou autres)	Indicateurs
	2. Améliorer la persévérance scolaire : inscriptions à la 2 ^e et 3 ^e session et diplomation.	2.1 Accompagner les adultes inscrits à la Formation continue dans l'acquisition des compétences dites essentielles à la persévérance scolaire et à la diplomation. 2.2 Maintenir les échanges et la concertation disciplinaire et interdisciplinaire. 2.3 Valoriser le diplôme d'études collégiales et promouvoir la réussite et la diplomation. 2.4 Mettre en place des mesures ciblées de soutien afin d'améliorer les taux de réussite à l'épreuve uniforme de français.	DÉ		DCAC DFCSAE	
	3. Soutenir une vie étudiante au service de la réussite scolaire et éducative.	3.1 Offrir à la communauté étudiante de nouvelles possibilités pour s'intégrer, participer, s'impliquer et se développer dans le milieu éducatif et collectif.	DAEC		DTIRE DÉ	

SECTION 4

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2 : NOS PROGRAMMES ET NOS SERVICES

Améliorer de manière continue l'offre de programmes d'études ainsi que les services destinés à la population étudiante et aux différentes clientèles

- À titre de partenaire socio-économique et culturel branché sur les besoins de sa communauté, le Cégep de l'Outaouais vise à être reconnu en tant que référence unique en enrichissement du savoir, en développement des compétences et en perfectionnement de la main-d'œuvre. Ainsi, c'est dans un esprit de collaboration et un souci d'amélioration continue que nous encouragerons notre personnel à contribuer, pour les cinq prochaines années, à la consolidation et au développement de nos programmes et services afin d'assurer leur pertinence dans un environnement en constante évolution.

Axes d'intervention	Objectifs	Moyens	Direction responsable	Ressources supplémentaires à prévoir (financière, matérielles, humaines)	Partenaires <u>internes</u> (autres directions ou services) et <u>externes</u> (sous-contractants, instances gouvernementales ou autres)	Indicateurs
B) Consolidation et développement de l'offre de programmes d'études et des services.	4. D'ici 2016, évaluer, réviser ou actualiser au moins 10 programmes à l'enseignement régulier de DEC ainsi que les AEC qui y sont rattachées.	<p>4.1 Établir annuellement la liste des programmes à évaluer, réviser, actualiser ou implanter en fonction des enjeux et des besoins des programmes et des prescriptions ministérielles.</p> <p>AEC</p> <ul style="list-style-type: none"> AEC comptabilité et gestion <p>DEC</p> <ul style="list-style-type: none"> Implantation de la 2^e année de Technologie d'analyses biomédicales. Implantation de la 1^{re} année d'Arts visuels (deux profils : Approche matière et Technologies de l'image). Implantation de la 1^{re} année des deux programmes actualisés de TGE : TSO et Télécommunications. Implantation d'une double-entrée en Soins infirmiers. Actualisations : <ul style="list-style-type: none"> Gestion de commerces et Techniques de comptabilité et de gestion Soins préhospitaliers d'urgence Évaluation du programme d'Inhalothérapie. Révision ministérielle du programme d'Arts, lettres et communication. 	DÉ		DFCSAE	

Axes d'intervention	Objectifs	Moyens	Direction responsable	Ressources supplémentaires à prévoir (financière, matérielles, humaines)	Partenaires <u>internes</u> (autres directions ou services) et <u>externes</u> (sous-contractants, instances gouvernementales ou autres)	Indicateurs
	<p>5. Mettre en œuvre d'ici 2016 trois nouveaux programmes techniques de DEC et quatre AEC liés prioritairement aux grands enjeux régionaux, notamment en santé et services sociaux.</p>	<p>5.1 Identifier des programmes à mettre en œuvre.</p> <p>5.2 Mettre en œuvre 3 nouvelles AEC:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseils financiers et sécurité financière; • Inspection du bâtiment; • Développement des applications webs. <p>5.3 Intégrer notre planification à l'ACESO et y participer activement.</p>	<p>DÉ</p> <p>DFCSAE</p>		<p>DTIRE</p> <p><u>Partenaires externes</u> :</p> <p>Cégep de St-Foy; Cégep Beauce-Appalaches; Emploi Québec; MESRST; TÉO; ACESO.</p>	

Axes d'intervention	Objectifs	Moyens	Direction responsable	Ressources supplémentaires à prévoir (financière, matérielles, humaines)	Partenaires <u>internes</u> (autres directions ou services) et <u>externes</u> (sous-contractants, instances gouvernementales ou autres)	Indicateurs
	6. Accroître de 202 à 303, d'ici 2016, le nombre d'organisations ayant recours au Service aux entreprises pour le perfectionnement de leur main-d'œuvre.	6.1 Accroître notre visibilité auprès des gens d'affaires. 6.2 Intégrer de nouveaux réseaux d'affaires. 6.3 Développer de nouveaux services et produits adaptés aux besoins de formation des individus et des entreprises. 6.4 Exploiter une plate-forme de formation virtuelle. 6.5 Soutenir une campagne promotionnelle annuelle.	DFCSAE		DTIRE DÉ DRFM DCAC	
	7. D'ici 2012, mettre en œuvre la politique en matière interculturelle.	7.1 Rédiger et mettre en œuvre le plan d'action de la politique.	DG		DÉ DRH DAEC	
C) Viabilité des programmes.	8. Poursuivre la mise en œuvre du plan d'action visant à soutenir les programmes sous le seuil de la viabilité et les programmes en difficulté afin que d'ici 2016, il n'y ait au maximum que trois programmes sous le seuil de viabilité dont un seul en difficulté.	8.1 Mettre à jour annuellement le plan d'action. (Le plan sera déposé au conseil d'administration à l'automne 2013).	DÉ		DCAC	
D) Adaptation à l'évolution des technologies de l'information et des communications (TIC) liées au profil des apprenants.	9. Élaborer d'ici 2014 et mettre en œuvre d'ici 2015 un plan de développement et d'intégration des TIC appliqué à l'apprentissage, l'enseignement et la recherche.	9.1 Adopter le plan d'intégration des TIC. 9.2 Intégrer le profil TIC au processus d'actualisation de certains programmes. 9.3 Voir à l'animation et à la formation de la communauté en lien avec l'intégration des TIC.	DÉ		DTIRE	

SECTION 4

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3 : NOTRE PERSONNEL ET NOTRE GESTION

Créer un milieu de travail propice au développement professionnel et personnel ainsi que favoriser l'expression d'une gestion responsable.

- La philosophie de gestion du Cégep de l'Outaouais repose sur les sept valeurs de son Projet éducatif afin de créer un milieu de travail propice au développement professionnel et personnel ainsi que favoriser l'expression d'une gestion responsable. Ainsi, au fil des cinq prochaines années, des actions concrètes seront dirigées, entre autres, vers l'actualisation des processus de gestion et des compétences de tout le personnel ainsi que l'amélioration des infrastructures.

Axes d'intervention	Objectifs	Moyens	Direction responsable	Ressources à prévoir (financière, matérielles, humaines)	Partenaires <u>internes</u> (autres directions ou services) et <u>externes</u> (sous-contractants, instances gouvernementales ou autres)	Indicateurs
E) Attraction, recrutement, intégration, perfectionnement et rétention de notre personnel. (2013- 2014).	10. D'ici 2014, élaborer un plan de main-d'œuvre servant à assurer la présence d'effectifs suffisants.	10.1 Effectuer un portrait de la main-d'œuvre en identifiant les postes vulnérables. 10.2 Élaborer les stratégies afin d'assurer une main-d'œuvre suffisante et qualifiée.	DRH		DÉ DTIRE DFCSAE DCAC DAEC DRFM	
	11. D'ici 2014, élaborer et mettre en œuvre une politique d'accueil et d'intégration du nouveau personnel.	11.1 Soumettre le projet de politique en consultation auprès des diverses instances. 11.2 Présenter la politique au conseil d'administration pour adoption. 11.3 Procéder à la diffusion et à l'implantation de la politique au sein de l'établissement. 11.4 Développer les programmes d'intégration du	DRH		DÉ DTIRE DFCSAE DCAC DAEC DRFM	

Axes d'intervention	Objectifs	Moyens	Direction responsable	Ressources à prévoir (financière, matérielles, humaines)	Partenaires <u>internes</u> (autres directions ou services) et <u>externes</u> (sous-contractants, instances gouvernementales ou autres)	Indicateurs
		nouveau personnel pour chacun des divers groupes (soutien, professionnel, enseignant et cadre).				
	12. D'ici 2015, élaborer un plan de développement des compétences.	12.1 Développer le profil de compétences par famille de postes et les outils pour procéder à leur évaluation. 12.2 Élaborer une politique institutionnelle de développement de la main-d'œuvre. 12.3 Soumettre le projet de politique en consultation auprès des diverses instances. 12.4 Présenter la politique au conseil d'administration pour adoption. 12.5 Procéder à la diffusion et à l'implantation de la politique.	DRH		DTIRE Comités paritaires	
F) Développement et revitalisation des infrastructures.	13. D'ici 2014, accroître d'au moins 10 % la superficie actuelle du Cégep permettant d'accueillir une diversification de l'offre de programmes.	13.1 Poursuivre les consultations et travaux en ajustant le calendrier de réalisation. 13.2 Aller en appel d'offres et débiter les travaux pour les prochaines phases prévues au calendrier de réalisation réajusté. 13.3 Compléter les travaux d'agrandissement au courant de l'automne 2014. 13.4 Confirmer le budget ajusté pour la construction du CPE auprès du ministère de la Famille et obtenir l'autorisation de démarrer le chantier. 13.5 À l'automne, débiter la construction du CPE au campus Félix-Leclerc.	DRFM		DÉ DTIRE DAEC	
	14. D'ici 2014, élaborer et mettre en œuvre un plan de revitalisation des espaces dédiés au milieu de vie de la communauté étudiante et au milieu de travail du personnel.	14.1 Participer aux consultations sur le réaménagement et l'agrandissement des campus. 14.2 Servir de groupe ressource auprès du comité maître pour l'agrandissement.	DAEC		DRFM DTIRE DÉ	
	15. Élaborer et mettre en œuvre un plan directeur en matière de technologies de l'information afin d'assurer l'adéquation des	15.1 Formuler une proposition de plan directeur en matière de Technologies de l'information. 15.2 Mettre en œuvre un processus de consultation de la	DTIRE		DG DÉ	

	infrastructures et du parc informatique avec les besoins pédagogiques et administratifs.	communauté sur les objectifs du plan directeur en Technologies de l'information. 15.3 Établir des orientations technologiques pour assurer et maintenir l'adéquation de l'infrastructure et du parc informatique et multimédia en fonction de l'évolution des TIC.				
--	------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--

Axes d'intervention	Objectifs	Moyens	Direction responsable	Ressources à prévoir (financière, matérielles, humaines)	Partenaires internes (autres directions ou services) et externes (sous-contractants, instances gouvernementales ou autres)	Indicateurs
G.) Valorisation de la recherche au collégial et soutien à la communauté de recherche.	16. D'ici 2013, développer et consolider le fonctionnement et les opérations du Centre de recherche en transfert de l'intelligence territoriale (CerTIT) par la mise en œuvre de son plan d'affaires.	16.1 Mise en œuvre du plan d'affaires. (Le plan sera déposé au conseil d'administration à l'automne 2013). 16.2 Recherche de financement 16.3 Déposer une demande d'accréditation pour un Centre collégial de transfert des technologies - volet pratiques sociales novatrices. 16.4 Déposer une demande de financement cégep-université dans le cadre de la nouvelle Politique de la recherche et de l'innovation au Québec. 16.5 Participation au projet Rainova et collaborer à la définition d'un modèle de la gestion de l'innovation pour l'Outaouais.	DFCSAE		DÉ <u>Partenaires externes</u> : Conférence régionale des élus de l'Outaouais; Entreprises et organismes; L'Union Européenne. MESRST	

Axes d'intervention	Objectifs	Moyens	Direction responsable	Ressources à prévoir (financière, matérielles, humaines)	Partenaires <u>internes</u> (autres directions ou services) et <u>externes</u> (sous-contractants, instances gouvernementales ou autres)	Indicateurs
	17. D'ici 2014, créer un centre de recherche en petite enfance.	17.1 Moyen reporté en 2015 : Élaboration d'un plan de mise en œuvre du Centre de recherche en petite enfance.	DÉ		UQO	
	18. D'ici 2013, avoir développé et consolidé le fonctionnement et les opérations du Bureau de recherche.	18.1 Adopter la Politique sur l'intégrité en recherche. 18.2 Déposer une demande d'accréditation auprès du CRSNG. 18.3 Mettre à jour le répertoire des projets de recherche et des chercheuses et chercheurs.	DÉ		DFCSAE DCAC <u>Partenaire externe :</u> CRSNG	
H) Processus de gestion des affaires administratives et scolaires.	19. D'ici 2013, procéder à un diagnostic du degré d'efficacité et d'efficience des processus de gestion des directions des Affaires matérielles et financières, des Ressources informatiques et multimédias ainsi que des Ressources humaines considérant que ces processus sont transversaux à l'ensemble des opérations de l'organisation.	19.1 Analyse des systèmes administratifs et prioriser les processus à actualiser. 19.2 Implantation des nouvelles solutions.	DRFM		DTIRE DRH	
	20. D'ici 2014, accroître la capacité à évaluer de manière continue les programmes et les activités, entre autres, par le développement et la mise en place de système d'information efficaces.	20.1 Implantation et évaluation de la nouvelle structure de la direction générale et de la direction des études. 20.2 Se doter d'indicateurs efficaces de suivi des principales activités du Cégep. 20.3 Développement et mise en place de systèmes d'information efficaces.	DG		DTIRE DÉ	

SECTION 4

ORIENTATION STRATÉGIQUE 4 : NOTRE CÉGEP, ACTEUR DE DÉVELOPPEMENT

Accentuer le rôle du Cégep de l'Outaouais à titre de partenaire de premier plan dans le développement social, sportif, culturel et économique de la région de l'Outaouais et à l'étranger

- Le Cégep de l'Outaouais travaille en étroite collaboration avec une variété d'acteurs de la région afin d'occuper une place stratégique à titre de partenaire qui initie et collabore à divers projets en proposant des services de formation, de la recherche et des ressources qui répondent aux enjeux du milieu. Ainsi, pour les cinq prochaines années, le Cégep mettra en valeur l'expertise de son personnel et la qualité de ses services afin d'accroître son rayonnement.

Axes d'intervention	Objectifs	Moyens	Direction responsable	Ressources à prévoir (financière, matérielles, humaines)	Partenaires internes (autres directions ou services) et externes (sous-contractants, instances gouvernementales ou autres)	Indicateurs
I) Offre des services et des expertises à la communauté externe.	21. Sur la base des expertises du Cégep et avec la collaboration des acteurs de la communauté externe, établir, d'ici 2016, au moins 10 ententes de partenariat contribuant à l'innovation et au développement régional.	21.1 Identification des domaines potentiels d'entente de partenariat en lien avec nos activités.	DFCSAE		DÉ <u>Partenaires externes :</u> CRCO ACESO	
	22. Initier et organiser annuellement pour les cinq prochaines années au moins deux événements publics contribuant à l'enrichissement du savoir.	22.1 Programmation annuelle d'une grille d'activités.	DG		DÉ DTIRE DFCSAE DCAC DAEC DRFM DRH	
J) Exportation des savoirs, mobilité étudiante et enseignante et coopération internationale.	23. D'ici 2013, réviser et mettre en œuvre la politique de l'internationalisation du Cégep.	23.1 D'ici 2014, réviser et mettre en œuvre la politique de l'internationalisation du Cégep.	DÉ		DFCSAE	